

Procès-verbal du conseil d'école n°2

Mardi 31 mars 2026

PRÉSENCES

Équipe enseignante

M. Auricombe Jonathan, directeur
Mme Carriat Cécile, adjointe
M. Faurillon Hugo, adjoint
Mme Martinet Florence, adjointe
M. Bayrand Pierre, enseignant
IME la Roseraie

Représentants de la mairie

Mme Tessier Nadine
Maire
M. Lacour Michel
1^{er} adjoint
M. Geny Robert
Conseiller municipal délégué aux
écoles

Représentants des parents d'élèves

LUSSAT Elodie (titulaire)
GUILLON Lucille (titulaire)
BONNEAU Marion (titulaire)
ROBICHON Marie (suppléante)
VIEILLERIBIERE Elodie (suppléante)

M. Giangiobbe, DDEN

Absents excusés : Coquet Marjory (titulaire), Gadant Tiphaine, Escaillas Céline, Mme Pingnelain, Inspectrice de l'Education Nationale

INTRODUCTION

- Présentation des membres
- Désignation du secrétaire de séance : Mme Martinet

I) Vie pédagogique

A. Effectifs prévisionnels 2025–2026

- 13 départs de CM2.
- 13 arrivées prévues en PS

M. Lacour rajoute qu'une famille avec 3 enfants en bas âge a un projet de construction sur Fursac. Il ne sait pas s'ils sont compris dans les 13 prévus.

- Effectif global prévisionnel : **90–91 élèves**.
- Répartition des classes décidée au **3^e conseil** ou à la **rentrée**.
- Cette année, nous accueillons 2 TPS depuis le mois de janvier avec un emploi du temps aménagé.

B. Résultats des évaluations mi-CP

M. Faurillon a présenté les évaluations de mi-CP, dont les passations se sont déroulées du **12 au 23 janvier**. Il constate :

Mathématiques

- **Écriture des nombres entiers et addition** : très bons résultats, avec 11 élèves ayant 90 à 100 % de réussite.
- **Repérage sur la ligne graduée** : difficultés fréquentes.
- **Résolution de problèmes** : difficultés liées notamment au repérage.

Français

- **Connaissance du nom des lettres et de leurs sons** : bonne maîtrise.
- **Compréhension orale** : satisfaisante.
- **Lecture silencieuse / compréhension** : résultats faibles.
- **Écriture de syllabes** : difficultés.
- **Lecture de mots et de textes** : résultats bons à très bons.

C. Calendrier des activités de l'école

1. Sorties USEP

- **Lundi 4 mai (après-midi)** : sortie orientation à la Roseraie, à la Souterraine – GS–CP–CE1.
- **Vendredi 22 mai** : randonnée PS–MS–GS (départ 9h, retour 15h, pique-nique) au Maupuy, à Guéret.
- **Vendredi 19 juin** : rencontre USEP au stade de Fursac (plusieurs écoles du secteur). Demande de tonte du stade et du camping.
 - Classe de Mme Carriat: matin seulement + pique-nique.
- Autres classes : journée complète.

Autres sorties USEP réalisées

- **27 mars** : course d'orientation CE2–CM1–CM2 à l'étang de la Valette avec l'école de Saint-Priest-la-Feuille.
- **23 mars** : randonnée CP–CE1 à Toulx-Sainte-Croix, aux Pierres Jaumâtres.
- **27 février** : CROSS de la GS au CM2 à l'étang de Chamborand avec les écoles de Saint-Priest-la-Feuille et de Saint-Maurice-la-Souterraine.

2. Sorties culturelles

- **Vendredi 3 avril (matin)** : spectacle JMF du CP au CM2 à Yves Furet à la Souterraine. A noter que le spectacle destiné aux élèves de maternelles qui était prévu le lundi 26 janvier a été annulé par les organisateurs. Nous ne savons pas s'il sera reporté ou définitivement annulé.
- **Vendredi 27 mars (après-midi)** : courts-métrages pour toute l'école à Arrènes. Les enfants et les enseignants ont apprécié. 2 projections : l'une pour les 3-5 ans et l'autre pour les 5-8 ans.

3. Interventions Micro-Folie

Ludivine Aubrun, animatrice à la Microfolie de la Communauté de communes de Bénévent-Grand-bourg, est intervenue dans les classes pour trois séances par classe. Ces interventions, gratuites, portaient principalement sur des activités en lien avec l'art, conformément aux thématiques choisies avec les enseignants.

- **TPS/PS/MS** : Les couleurs
- **CP/CE1** : les animaux dans l'art et sur les différents continents avec en production finale des masques du Brésil.
- **CE2/CM1** : JO d'hiver en lien avec les montagnes
- **CM2** : La Résistance.
- **GS** : Les cinq sens.

4. L'infirmière scolaire

L'infirmière scolaire est intervenue auprès des GS/CP sur l'hygiène bucco-dentaire. Elle a travaillé avec eux sur le **vocabulaire des dents** (types de dents, rôle), ainsi que sur **l'importance du brossage régulier**, notamment **matin et soir**. Elle a également expliqué **comment bien se brosser les dents** (durée, gestes, zones à atteindre). Enfin, elle a abordé les **aliments favorisant l'apparition des caries** et donné des conseils pour

les éviter ou limiter leur consommation. Cette intervention avait pour objectif de renforcer les bonnes habitudes d'hygiène et de prévention chez les élèves.

M. Auricombe indique avoir sollicité l'infirmière de l'Éducation nationale pour une intervention auprès des CM2 sur le thème de la puberté, en lien avec le programme EVAR (Éducation à la vie affective et relationnelle). L'organisation prévoit des temps de parole différenciés : un pour les filles et un pour les garçons, afin de permettre une expression plus libre et adaptée. À ce stade, l'infirmière n'est pas certaine d'avoir l'autorisation nécessaire pour mener cette intervention. Cette action reste donc en attente de validation, et les parents seront informés dès qu'elle pourra être confirmée.

Elle interviendra en revanche auprès des CP au mois de mai pour les visites de santé, avec plusieurs passages prévus afin de recevoir tous les élèves. Les parents ont déjà été informés par courrier, et leur présence n'est pas indispensable.

5. La gendarmerie nationale

Mme Martinet présente l'intervention réalisée dans sa classe de CE2-CM1 par une gendarme, autour de la sensibilisation aux dangers d'Internet, des écrans et des réseaux sociaux. La séance a abordé plusieurs points :

- L'accès aux images et aux informations,
- L'usage des réseaux sociaux,
- La durée et la fréquence d'exposition aux écrans,
- La nécessité d'un accompagnement et d'une surveillance,
- La gestion des comportements, de la concentration et des émotions.

Cette intervention a permis une première réflexion chez les élèves, même si elle n'a pas encore entraîné de modifications de comportements. La gendarme s'est dite très étonnée et inquiète des usages déclarés par les élèves, notamment du fait que beaucoup naviguent seuls et sans réel contrôle.

Mme Martinet précise qu'il s'agissait d'une initiation, une première sensibilisation, puisque les élèves de CM1 et CM2 passent ensuite le Permis Internet avec M. Auricombe. Celui-ci rappelle que le Permis Internet est mis en place tous les deux ans, et que Mme Martinet se situait cette année entre le Permis Piéton et le Permis Internet, d'où l'intérêt de proposer cette première intervention de prévention.

6. Journée inclusion au collège

Le mardi 3 mars, les élèves de CM2 se sont rendus au collège de secteur Raymond Loewy pour une journée de découverte.

- Matin : participation au concours Maths sans frontières, puis ils ont assisté à un cours de mathématiques.
- Repas : pris au réfectoire du collège, offert par l'établissement.
- Après-midi : participation à un cours d'espagnol, un cours d'allemand, et visite du CDI. Les élèves ont également été informés sur la vie scolaire.

La journée a été très appréciée des élèves. Elle a été encadrée par M. Morin, tandis que les élèves de GS sont restés à l'école avec une maîtresse remplaçante assurant la continuité pédagogique.

6. Sorties de fin d'année

- **Lundi 15 juin** (*à confirmer*) : Ferme Arc-en-Ciel – TPS au CE1. Elle se situe à Saint-Léger-Le-Guérétois.
- **8 ou 12 juin** : classe verte CE2-CM1-CM2 à Super-Besse

D. Classe verte CE2–CM1–CM2 (8–12 juin 2026 – Super-Besse)

- 39 élèves : 11 CE2, 15 CM1, 13 CM2.
- 2 enseignants + 3 adultes souhaités (hébergement gratuit chauffeur).

Budget prévisionnel

- Séjour : **12 012 €.**
- Transport : **2 095 €.**
- **Total : 14 107 €.**

Recettes prévues

- Participation familles : $39 \times 50 \text{ €} = \mathbf{1\ 950 \text{ €}}$.
- Subvention mairie : **8 000 €** (à confirmer).
- Amicale laïque : **3 700 €.**
- Crédit école : **300 €.**
- Groupama : **300 €.**
- JPA – ANCV : montant en attente.

L'Amicale Laïque peut également faire une demande de subventions auprès du conseil départemental.

M. Auricombe et Mme Martinet, organisateurs de la classe verte, informent qu'ils auraient besoin de trois adultes accompagnateurs. Pour l'instant, deux accompagnateurs sont confirmés, et la recherche d'un troisième adulte reste en cours.

Dans un premier temps, ils avaient sollicité la mairie pour qu'une ATSEM de l'école, puisse accompagner la classe sur la semaine. La mairie a consulté le Centre de gestion, qui a répondu qu'il serait nécessaire que quatre adultes encadrent le séjour. Selon cette préconisation, les accompagnateurs devraient se relayer toutes les six heures, avec une pause obligatoire de 16 heures entre deux services, ce qui a surpris les enseignants.

Les enseignants précisent qu'ils ne remettent pas en cause les propos de Mme le Maire, mais qu'ils sont étonnés de la réponse du Centre de gestion, jugée peu adaptée à la réalité d'une classe de découverte et à la gestion de la vie collective. Les parents d'élèves ont également fait part de leur étonnement.

M. Lacour indique qu'une réponse plus précise sera apportée très rapidement afin de trouver une solution permettant la présence d'un troisième accompagnateur.

E. Procédure de passage et passage en 6^o/CP

Passage en 6^o

Les parents ont reçu les volets 1 et 2, qu'ils devaient compléter :

- le volet 1 concerne l'adresse principale de l'enfant,
- le volet 2 précise l'adresse de l'enfant, ce qui permet de déterminer le collège de secteur.

Par exemple, pour les enfants dont l'adresse principale est sur Fursac, le collège de secteur sera le collège Raymond Loewy de la Souterraine.

Certaines familles souhaitant inscrire leur enfant dans un autre collège doivent dans ce cas, déposer une demande de dérogation. Les motifs possibles incluent :

- une notification MDPH,
- un frère ou une sœur déjà inscrit dans le collège,

- l'accès à une classe spécifique ou à un internat,
- ou d'autres raisons légitimes prévues par le règlement.

Les propositions de passage ou de maintien auront lieu du 18 au 22 mai, la réponse des familles est attendue jusqu'au 9 juin, et les affectations définitives en collège seront communiquées le 23 juin, suivies de la transmission des dossiers scolaires au collège attribué.

Passage en CP

Pour les élèves de maternelle, la passation vers le niveau supérieur se fait automatiquement. La seule exception concerne les élèves bénéficiant d'une notification MDPH, qui peuvent alors être maintenus dans leur niveau.

Passage des autres élèves (CP → CMI)

Les passations dans les classes supérieures se déroulent selon les décisions du conseil des maîtres, sont communiquées aux familles, et l'absence de réponse des familles vaut accord tacite ; les dates précises des passations seront communiquées ultérieurement.

II. Santé – Sécurité – Équipements

A. Sécurité

a) **Exercice PPMS « attentat-intrusion »** : prévu entre fin avril et début mai. Il s'agira d'un confinement, plutôt que d'un déplacement ou d'une évacuation.

- Les explications seront adaptées à l'âge des élèves.
- Un mot sera inscrit dans le cahier de liaison après la réalisation de l'exercice.
- Le directeur rappelle que l'école dispose de trois lieux de confinement :
 1. La salle en face du centre de loisirs,
 2. La classe des GS/CM2,
 3. La cantine.

La municipalité a installé des verrous moletés pour permettre de s'enfermer de l'intérieur et de se cacher.

Un quatrième lieu, le grenier, pourrait prochainement être réaménagé pour accueillir les élèves se trouvant à l'étage.

Pour chaque exercice, le confinement se fera dans le lieu le plus proche des élèves, selon qu'ils se trouvent au rez-de-chaussée, à l'étage ou à proximité de la cantine.

b) **Deuxième exercice incendie** : prévu en dernière période, sans avertissement préalable.

B. Entretien et travaux

- Bac à sable** : Les enseignants souhaitent remettre en service les bacs à sable, qui sont fermés depuis le Covid. M. Gény précise qu'il n'a jamais connu les bacs à sable ouverts. Le matériel nécessaire pour que les enfants puissent jouer est disponible. Il existe un côté maternelle et un côté élémentaire.

Terre au pied des arbres : M. Auricombe demande si de la terre peut être remise au pied des arbres dans la cour.

Chaises en mauvais état : Mme Carriat signale que certaines chaises de sa classe sont très anciennes, avec pieds qui se dessoudent. Cela concernerait environ 20 chaises.

- **Extincteur cassé** : Mme le Maire confirme avoir reçu le courrier d'excuses des élèves de CE2-CM1 et précise que l'extincteur sera remis en place très rapidement.
- **Toboggan** : Des parents demandent le remplacement du toboggan de l'école, jugé en mauvais état. M. Lacour indique qu'un projet de remplacement est prévu pour le toboggan de l'école et celui près du city stade.
- **Végétalisation de la cour** : Une question a été posée sur l'avancement du projet par les parents d'élèves.
 - M. Gény précise qu'il n'est pas possible de creuser la cour pour des raisons d'évacuation d'eau.
 - Une solution alternative pourrait être l'installation de carrés potagers, arbres ou plantes grimpantes, sur le modèle d'une école pilote à Guéret et la pose d'une pelouse synthétique sur une partie de la cour.
 - M. Auricombe précise que la municipalité est partenaire du projet Racine, mené par un étudiant en master, en partenariat avec le SDEC, visant à rafraîchir les salles et économiser l'énergie.
 - Les propositions incluent :
 - Ombrage de la cour avec des auvents démontables,
 - Brise-lames au-dessus des fenêtres pour limiter la lumière directe,
 - Ouverture des fenêtres la nuit en été (non réalisable pour raisons de sécurité).
 - Installer des carrés de verdure pour rafraîchir la cour de récréation.

M. Gény précise que l'ancienne municipalité, celle en place avant les élections de mars, avait prévu un budget pour trois réalisations principales concernant la sécurité de l'école :

1. Visiophone à l'entrée de l'école :

- Permet aux parents de signaler leur présence, avec un bouton « école » et un autre « centre de loisirs »
- Permet aux enseignants de communiquer avec eux et d'ouvrir la porte à distance via une gâchette pour déverrouiller.

2. Placards du rez-de-chaussée :

- Installer des placards aux normes incendie, car les actuels ne sont pas conformes.

3. Portes de la cantine :


- Raccorder les portes au système d'alarme incendie, afin qu'elles se referment automatiquement en cas de déclenchement, contrairement à aujourd'hui où elles sont maintenues par un cale-porte.

En complément, le changement des fenêtres de la salle de motricité avec des filtres anti U-V n'est pas prévu au budget, mais pourrait être subventionné par la DETR.

Les parents et la nouvelle municipalité remercient M. Gény, soulignant qu'il est précieux pour l'école, fidèle à ses engagements et qu'il a renouvelé son implication pour les années à venir.

Conseil d'école clos à 19h30.

Date et signature du secrétaire :

21/04/2026


Date et signature du directeur :

21/04/26

Ecole primaire Félix Chevrier
3 place Marc Geoffre
23290 Fursac